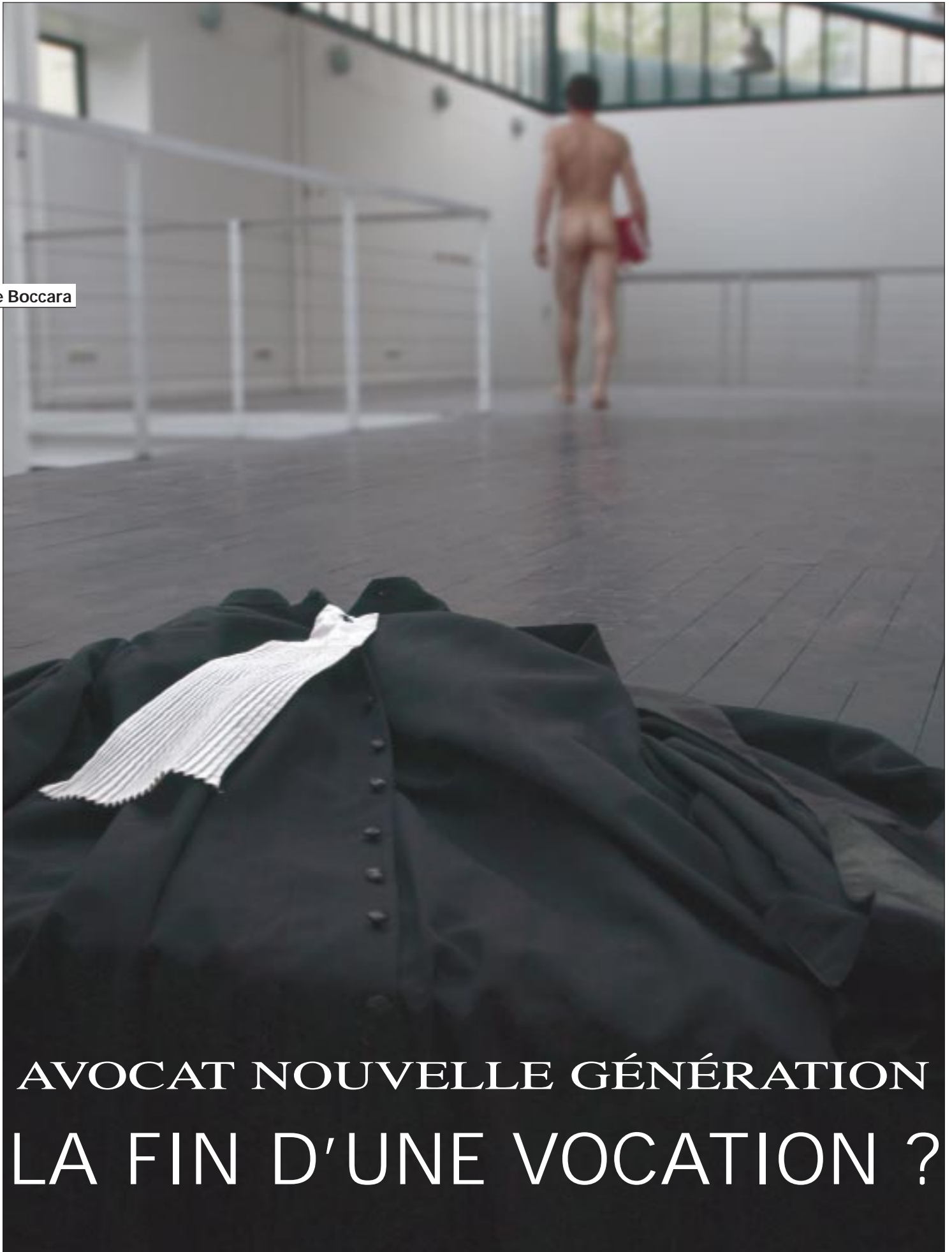


ENQUÊTE

Par Eve Boccara



# AVOCAT NOUVELLE GÉNÉRATION LA FIN D'UNE VOCATION ?

## ENQUÊTE

Chaque année, quelque 3 000 élèves sortent des écoles de formation à la profession d'avocat. Qui sont-ils ? D'idéalistes défenseurs de la veuve et de l'orphelin ou de jeunes ambitieux aux dents longues, futures stars des fusions-acquisitions ? Enquête.

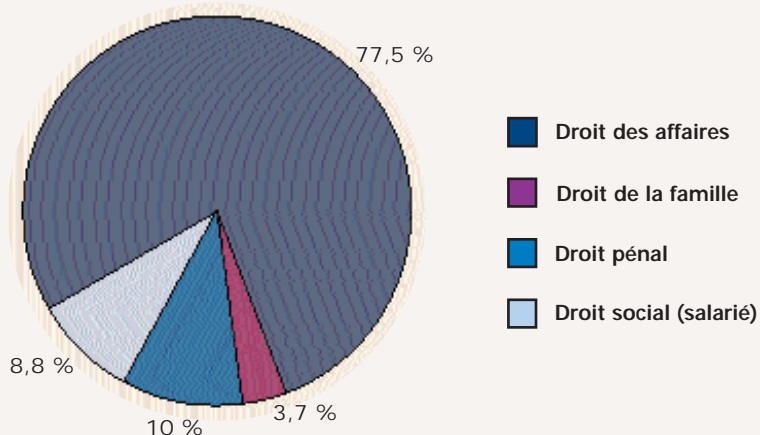
Si la profession d'avocat aujourd'hui n'a pas grand-chose à voir avec les fantasmes véhiculés par les apparitions d'un Vergès - Jacques - ou d'une McBeal - Ally -, les jeunes diplômés manient avec dextérité réalité de terrain et rêves d'enfance. Mais les rêves d'enfance ont changé. Camille, 24 ans, a choisi d'être avocat en fin de seconde : « Je pensais robe, plaidoirie, monde des affaires, le métier me semblait complet et passionnant. » Fils d'un graphiste et d'une sculptrice, petit-fils d'un peintre et frère d'une architecte, Camille n'est pas de ceux qui ont grandi dans le milieu. « Ce n'est peut-être pas un hasard, j'étais le plus carré de tous, le vilain petit canard de la famille », sourit-il. Camille est-il représentatif de ses pairs, futurs avocats ? Pas si sûr.

Plus qu'un objectif qui berce l'enfance, plus que le désir de défendre les plus faibles, plus que la volonté que justice soit faite, les élèves qui peuplent les amphithéâtres des écoles semblent aujourd'hui et en premier lieu préoccupés par la stabilité de leur avenir. Les chiffres sont en ce sens éloquents : 75 % d'entre eux n'ont souhaité devenir avocat qu'après le DEUG de droit, et 50 % après la maîtrise. Et leur réalisme sait déjà apprécier à sa juste valeur le marché de l'emploi : difficile ou saturé, pour 80 % des élèves interrogés, il est surtout moins bon qu'il y a cinq ans pour 70 % d'entre eux. La crise du monde des affaires et de ses conseils ne leur a pas échappé.

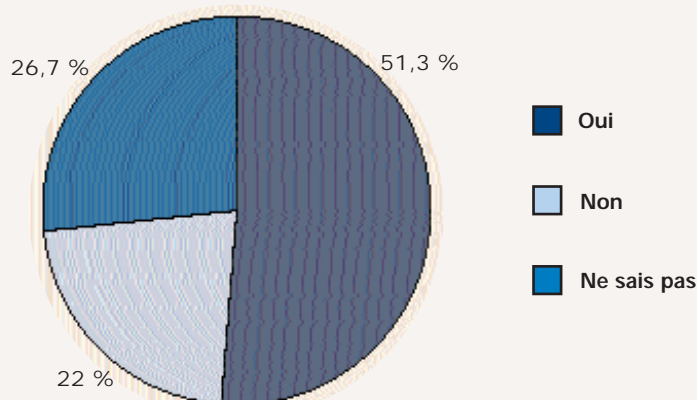
L'enquête menée en mars auprès de la promotion 2005 de l'École Française du Barreau (EFB) de Paris mais aussi de centres de formation en régions (474 réponses au total, dont 90 % de réponses parisiennes), démontre le réalisme et le pragmatisme des futurs avocats. S'ils sont une grande majorité aujourd'hui à souhaiter faire carrière dans le droit des affaires (77,5 %), ce ne sera pas à n'importe quel prix.

Premier constat, les cabinets anglo-saxons, qui restent les plus prestigieux et qui sont très largement plébiscités pour ce qui est du premier stage ou de la première collaboration, ne semblent plus bénéficier de leur aura lorsque les étudiants se projettent plus loin dans l'avenir. La « génération 35 heures » est passée par là. Désormais, les futurs avocats aspirent à une vie équilibrée plutôt qu'à une évolution professionnelle flamboyante. « Pour les avocats de ma génération, le seul *leitmotiv* était de faire carrière. Aujourd'hui, les jeunes aspirent d'abord à un confort de vie », constate Marie-Anne Gallot Le Lorier, associée du cabinet Flécheux & Associés. Deuxième enseignement, seuls 51,3 % des élèves interrogés se voient, à long terme, devenir associés. Parmi eux, 83 % espèrent parvenir à l'association dans un cabinet français (petites, moyennes et grosses structures confondues) et 14 % seulement dans un cabinet d'origine anglo-saxonne. Seuls 3 % des élèves interrogés pensent que

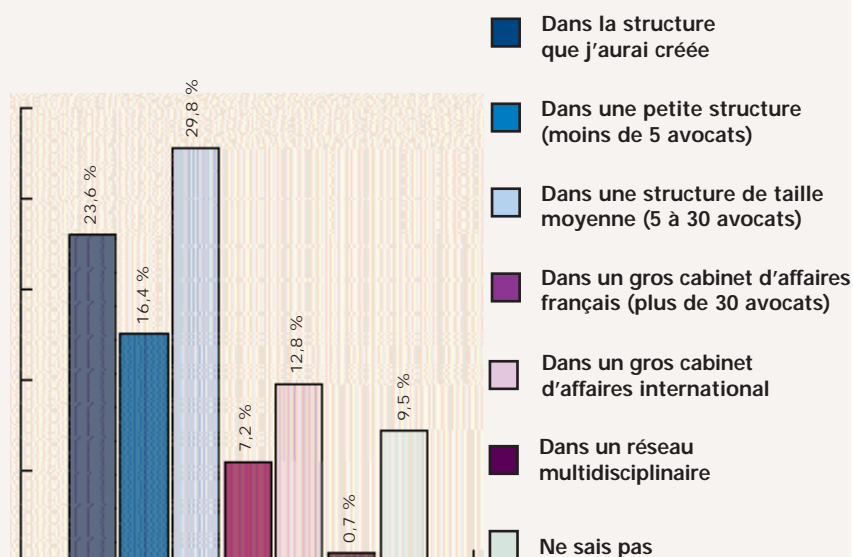
Quelle spécialisation vous intéresse en priorité ?



À terme, souhaitez-vous absolument devenir associé ?



Si vous souhaitez absolument devenir associé, dans quel type de structure vous voyez-vous plutôt exercer ?



## EN TERME DE NOTORIÉTÉ, GIDE LOYRETTE NOUEL TIENT LE HAUT DU PAVÉ CLIFFORD CHANCE ET FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER SE PLACENT LOIN DERRIÈRE

c'est chez ces derniers que l'on peut concilier le mieux sa vie professionnelle et sa vie personnelle. En terme de notoriété, Gide Loyrette Nouel tient le haut du pavé, confirmant la tendance. Les deuxième et troisième, Clifford Chance et Freshfields Bruckhaus Deringer se placent loin derrière.

### AUCUNE CERTITUDE

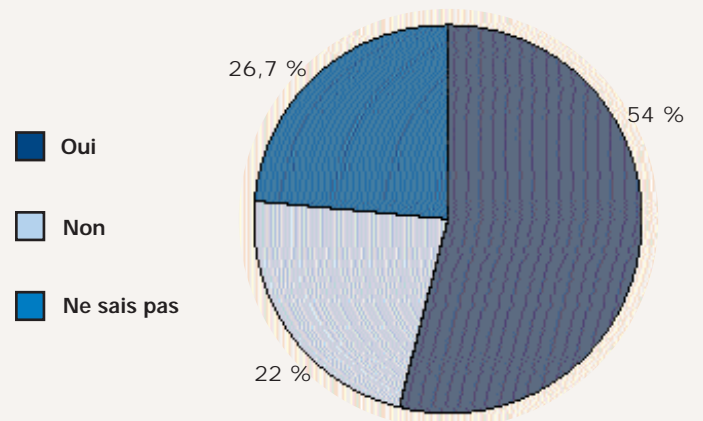
Stagiaire heureux chez De Pardieu Brocas Maffei, Mahrez avoue même avoir choisi le droit par défaut, « une filière dans laquelle j'étais sûr de ne pas faire de mathématiques », se souvient-il. « Je souhaitais devenir journaliste, mais mon père a exigé que je fasse quelque chose de plus basique, qui m'ouvre des portes », dit Nadia, 28 ans. Moins qu'une vocation, l'entrée au barreau semble être devenue la suite logique des études de droit. « Je ne souhaitais pas aller vers l'entreprise, ni être magistrat, je suis donc devenu avocat », admet Charles-Antoine, 28 ans, brillante nouvelle recrue du cabinet Clifford Chance. Un parcours linéaire pour un jeune homme qui n'a pas eu le temps de douter, mais qui n'avait aucune certitude sur son avenir professionnel.

« Aujourd'hui, pour moi, affirme Gaël, fils d'artisans et élève à l'EFB, le mot avocat ne veut plus rien dire. Celui qui vient plaider au tribunal et celui qui reste derrière son ordinateur à conseiller des patrons ne font pas le même métier. » L'attrait de l'argent et les nombreuses projections qui l'entourent ont fait naître, dans la tête de ces jeunes, des rêves qui sont bien éloignés de ceux de leurs aînés.

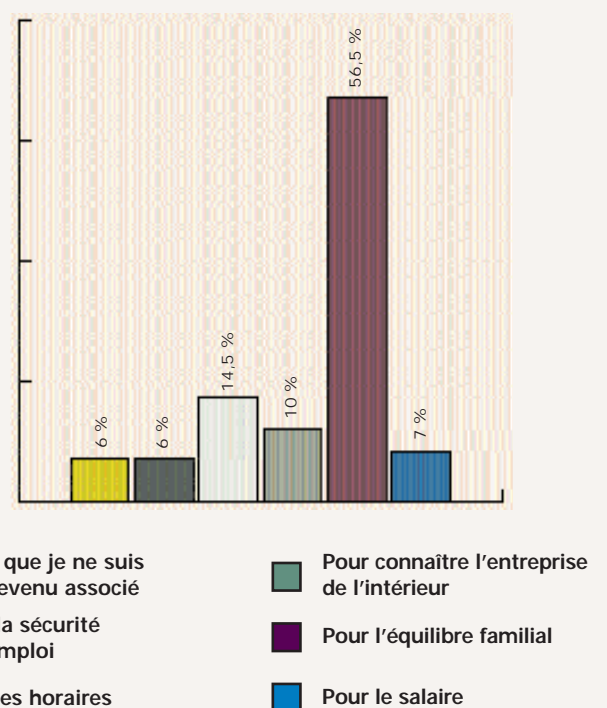
### LE FANTASME DE L'ARGENT

« Facturation et honoraires sont les deux mots qui circulent le plus dans les couloirs de l'EFB », annonce tranquillement Laurent, 28 ans, élève à l'EFB de Paris et salarié dans une étude de notaires. Fils et petit-fils d'avocats spécialisés en arbitrage, il se souvient s'être ému, un jour de 1997 alors qu'il accompagnait son père à une session, de ce que les avocats ne portaient pas de robe. Lui a décidé de se spécialiser en droit de la famille. Et paraît bien isolé. La fusion des professions de conseils juridiques et d'hommes en robe a, sans aucun doute, modifié la donne ces dix dernières années. Le droit des affaires est le domaine qui attire le plus, et parmi les spécialisations auxquelles se destinent les élèves, les fameuses « fusac » se placent en troisième position, juste derrière le plus générique droit de l'entreprise et le contentieux des affaires. Car elle sont perçues comme étant les plus rentables financièrement. « Personne ne peut prétendre en toute honnêteté être fasciné par les fusions-acquisitions ! Pour moi, ce n'est rien d'autre que du copié-collé ! », juge ainsi Gaël. « Les voies dans la profession d'avocat qui permettent de faire de l'argent ne sont pas forcément les plus intéressantes. »

Envisageriez-vous de quitter un jour la profession pour rejoindre l'entreprise ?



Si oui, surtout pour quelle raison ?



ENQUÊTE

Intéressant ou pas, le droit des affaires, dont le summum reste le conseil des entreprises du CAC 40, est à leurs yeux incontournable pour qui voudrait se faire une place au soleil. *Exit* l'homme en robe dans l'imaginaire de la jeune génération. Bienvenue au costume John Preston tiré à quatre épingles et aux gros cabinets d'affaires. Réputés pour rétribuer leurs collaborateurs au moins deux fois plus que les petites structures françaises, ces derniers ont introduit depuis une quinzaine d'années en France une nouvelle culture du recrutement. « Lorsqu'un élève sort de l'EFB, il ne sait pas vraiment ce qu'il veut faire. Or les grosses structures ont une politique de communication et de marketing qui fait qu'elles se vendent mieux que nous », note Yann le Bras, associé fondateur d'une petite structure. « Nous cherchons des individus, eux cherchent des CV. »

CES PRESTIGIEUX ANGLO-SAXONS...

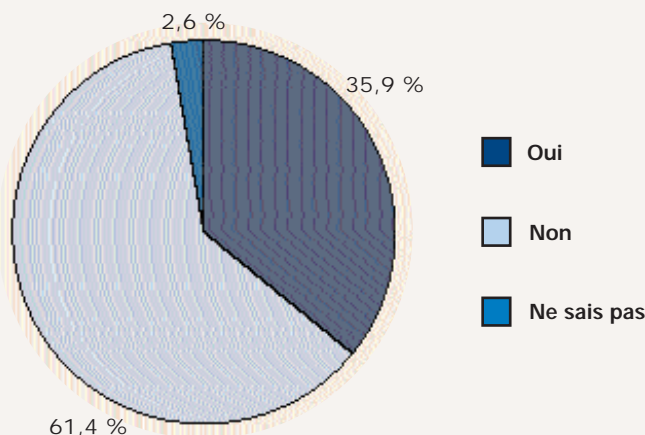
85 % des élèves interrogés estiment, à juste titre, que les cabinets anglo-saxons sont ceux où l'on gagne le mieux sa vie. Mais parmi eux, seuls 26 % pensent y trouver une carrière intéressante (contre 64 % pour les cabinets français). La nouvelle génération d'avocats préfère gagner moins et vivre mieux. Si le cabinet d'origine anglo-saxonne continue d'être le symbole de dossiers et de clients de prestige, peu souhaitent y faire carrière à long terme. Un mythe s'effondre ?

« Les jeunes avocats ont le sentiment que pour devenir associé d'un cabinet anglo-saxon, particulièrement du *Magic Circle*, il faut être un mouton à cinq pattes, capable de gérer avec enthousiasme une équipe sans être caractériel, de générer une activité et une facturation importantes sans compromis sur les valeurs, de tisser des liens avec ses associés à Paris et partout dans le monde tout en demeurant d'esprit libéral », explique lui-même, ironique, David Prémat, associé en charge des recrutements au sein du groupe contentieux chez Clifford Chance. « Il y a de nombreuses façons d'exercer cette profession et toutes sont respectables. »

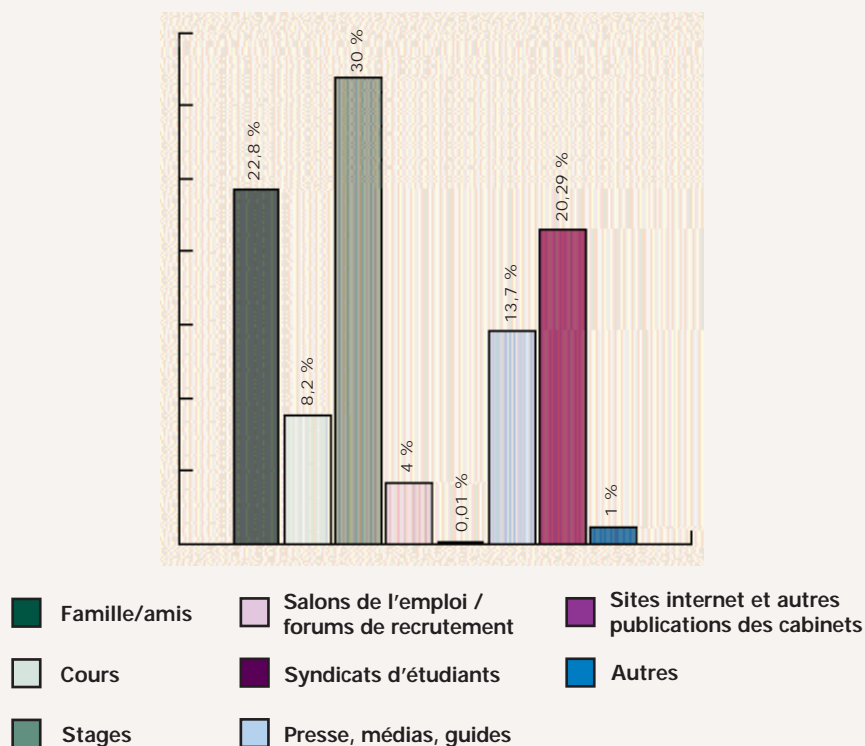
« Pour intégrer ces grosses structures anglo-saxonnes, on n'aurait même pas besoin de passer par l'EFB ! À l'école, on nous enseigne essentiellement la procédure et la déontologie, deux notions qui ne servent à rien chez eux », croit Gaël. Pourtant, chacun rêve d'intégrer, en stage ou en première collaboration des cabinets réputés en provenance des États-Unis ou d'Angleterre. À part Gide Loyrette Nouel considéré comme « le français qui évolue dans la cour des grands », Clifford Chance, Freshfields Bruckhaus Deringer et Landwell sont les cabinets les plus cités par les futurs avocats.

« Les stagiaires sont surexploités mais ils en redemandent et se battent pour y entrer. Chacun veut intégrer ce type de

Disposez-vous de suffisamment d'informations sur les cabinets d'avocats ?



Quelles sont vos sources d'information sur le sujet (trois réponses maximum) ?



**SI LE CABINET D'ORIGINE ANGLO-SAXONNE CONTINUE D'ÊTRE LE SYMBOLE DE DOSSIERS ET DE CLIENTS DE PRESTIGE, PEU SOUHAITENT Y FAIRE CARRIÈRE À LONG TERME**

ENQUÊTE

cabinet, extrêmement valorisé sur le marché et valorisant en terme d'expérience », raconte Nadia, ancienne stagiaire de Freshfields. Clifford Chance, à titre d'exemple, a reçu plus de 2 000 lettres de candidatures en 2004 et a embauché 28 personnes, avocats et juristes. Un chiffre équivalent à celui de Freshfields. Gide annonce environ 2 500 candidatures spontanées par an. Des chiffres qui font frémir. Surtout lorsque l'on sait qu'aux demandes de candidatures émises par les nouveaux diplômés s'ajoutent celles de la génération précédente, en partie restée sur le carreau.

Le cabinet anglo-saxon, structure prestigieuse mais dans laquelle on n'exerce pas la profession d'avocat ? Les professionnels des moyennes structures si plébiscitées ont une explication à cette perception. « Chez nous, affirme ainsi Alexis Moisan, associé fondateur du cabinet français Vaughan, les jeunes recrues, tout en étant en relation directe et quotidienne avec leur maître de stage, disposent d'une véritable autonomie dans la gestion des dossiers et, rapidement, d'un accès direct au client. Les anglo-saxons recherchent des super-juristes spécialisés. » Son confrère, Yann Le Bras, est encore plus net : « Sur un dossier qui va de A à Z, les cabinets anglo-saxons vont créer des spécialistes du H, I, J. Les jeunes diplômés se retrouvent face à deux choix de vie. D'un côté le modèle anglo-saxon qui fera d'eux des avocats plus formatés, avec un système de pensée unique, de l'autre les petites ou moyennes structures françaises avec un système plus individualiste et protéiforme. Les élèves doivent savoir que le marché n'est pas monogame mais coloré ! ».

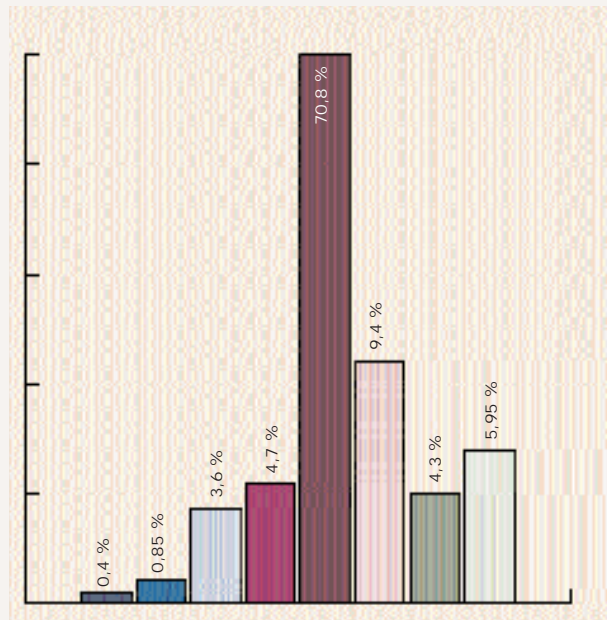
LA GÉNÉRATION 35 HEURES

Vouloir concilier vie professionnelle réussie et vie familiale épanouie : certainement l'évolution la plus notable de ces dernières années. Pourtant pour Xavier de Kergommeaux, « cette minorité n'a pas sa place dans les cabinets d'affaires. C'est en travaillant qu'on apprend le métier, qu'on gagne sa réputation. Nous faisons partie d'une profession libérale d'entrepreneurs pour lesquels les 35 heures ne veulent rien dire. »

Mais cette minorité dénoncée n'est plus si minoritaire que ça. 80 % des élèves interrogés n'excluent pas de rejoindre l'entreprise à plus ou moins long terme. Et plus de 50 % de ceux-là le feraient surtout pour réussir leur vie familiale. Les étudiants ne voudraient pas se sentir dupes des belles promesses pas forcément tenues de début de carrière ; et refusent désormais de sacrifier leur vie personnelle au tout puissant cabinet.

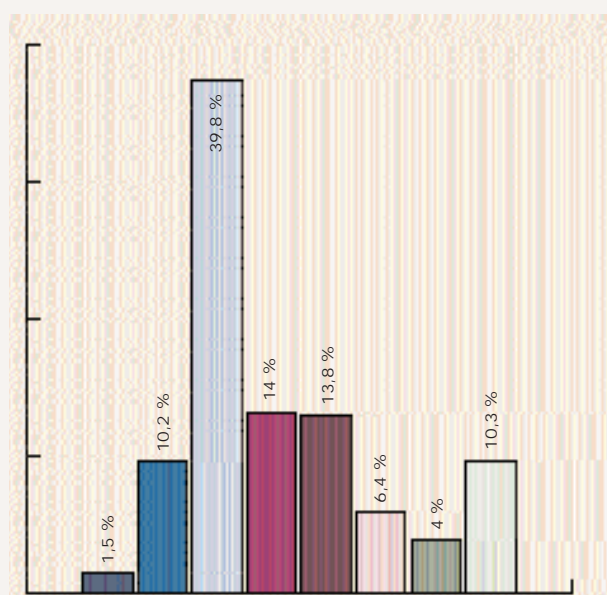
Les cabinets en sont-ils conscients ? Agnès Brunel n'est pas surprise : « Depuis environ quatre ans, on distingue clairement cette évolution ; les jeunes maintiennent des conditions de rémunération élevées mais souhaitent travailler moins. » Et David Prémat d'ajouter : « J'ai le sentiment que les candidats sont prêts à moins de sacrifices que nous ne l'étions à l'époque. Commencer une carrière en posant déjà des limites de temps peut poser problème, même si ça traduit un équilibre personnel. Lorsqu'on intègre un cabinet comme Clifford Chance, on ne peut pas espérer être à

À votre avis, dans quel type de cabinet gagne-t-on le mieux sa vie ? (une seule réponse)



- Structure unipersonnelle
- Petite structure (moins de 5 avocats)
- Structure de taille moyenne (5 à 30 avocats)
- Gros cabinet d'affaires français (plus de 30 avocats)
- Cabinet d'affaires d'origine américaine
- Cabinet d'affaires d'origine anglaise
- Cabinet de réseaux multidisciplinaires
- Ne sais pas

À votre avis, quel type de structure est susceptible de vous offrir la carrière la plus intéressante ?



- Structure unipersonnelle
- Petite structure (moins de 5 avocats)
- Structure de taille moyenne (5 à 30 avocats)
- Gros cabinet d'affaires français (plus de 30 avocats)
- Cabinet d'affaires d'origine américaine
- Cabinet d'affaires d'origine anglaise
- Cabinet de réseaux multidisciplinaires
- Ne sais pas

## ENQUÊTE

## LE PESSIMISME DE NOS ÉLÈVES EST ALARMANT



Gérard Nicolay, nouveau directeur de l'École de formation au barreau de Paris, est fier de ses élèves. Il les juge motivés, réactifs et mobilisés pour l'avenir du barreau. Avec eux, il souhaite adapter l'enseignement donné à l'EFB aux nouvelles réalités de la profession d'avocat.

### Quels constats pouvez-vous tirer des résultats de l'enquête menée auprès de vos élèves ?

Ces résultats sont édifiants sur un certain nombre de points. Je pense notamment aux quelque 75 % d'élèves qui souhaitent s'orienter vers le droit des affaires. Nous devons absolument revaloriser le droit des personnes et de la famille, que seules 3,7 % des personnes interrogées disent vouloir pratiquer. C'est un vrai problème car je considère qu'il y aura une forte demande dans le secteur.

### Le barreau semble changer profondément de structure. Cette génération vous semble-t-elle très différente de la vôtre ?

Absolument. Par exemple, le pessimisme de nos élèves est alarmant. Presque 90 % des étudiants estiment que le marché est saturé et que ça empire. Je suis pourtant persuadé qu'ils trouveront quasiment tous du travail. Autre surprise : 54 % d'entre eux imaginent quitter la profession pour rejoindre l'entreprise, et cela avant même d'y être entrés. Comme

avocat, je suis déçu. Mais peut-être anticipent-ils déjà la fusion des professions de juristes d'entreprise et d'avocat en laquelle je crois, pour ma part, beaucoup.

### Les grosses structures anglo-saxonnes semblent également perdre de leur attractivité...

C'est vrai, si 40 % des élèves souhaitent y débiter, ils sont très peu à vouloir y faire carrière. Je suppose qu'ils réalisent qu'il est difficile de devenir associé dans ce type de cabinet et d'y mener de front vie professionnelle et personnelle épanouie. Les jeunes avocats ne veulent plus faire de concession sur ce point. Je me réjouis en revanche de voir que ce sont des entrepreneurs ! Plus de 20 % d'entre eux souhaitent à terme créer leur propre structure.

### Peut-on selon vous parler d'une « perte de la vocation » ?

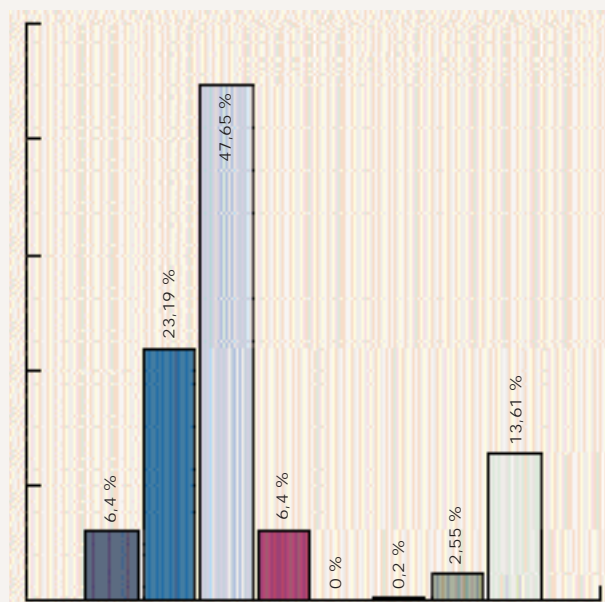
Je ne crois pas. Notre profession reste spécifique et porteuse de vraies valeurs, comme l'ouverture aux autres, la disponibilité ou le sens de la gratuité. L'avocat défenseur de la veuve et l'orphelin tend à disparaître, c'est vrai. Mais il s'agit simplement pour moi d'une génération inquiète. 25 % des élèves interrogés souhaitent à terme exercer à l'étranger. Quelle plus belle preuve d'une ouverture sur le monde et les autres ?

19 heures chez soi et avoir toujours ses week-ends libres. C'est un choix à faire. Un équilibre doit cependant être recherché pour éviter, quand arrivent les vacances scolaires et que les enfants sont partis, de ressentir un soulagement malsain à l'idée que l'on pourra travailler plus tard sans mauvaise conscience. »

Si certains jeunes parviennent à entrer dans le moule sans état d'âme, comme Charles-Antoine qui, s'il admet « avoir changé de vie du jour au lendemain », reste ravi des quelques semaines déjà passées chez Clifford Chance, ils sont de plus en plus nombreux à craindre de ne pas pouvoir imposer cet « équilibre ».

Nadia, au final, a très vite choisi. Après un stage de trois mois au très prisé département Contentieux-Arbitrage du bureau parisien de Freshfields, elle a décidé de rejoindre le groupe L'Oréal comme juriste au sein du pôle Europe-Asie-Océanie. « J'ai vite compris que le métier d'avocat n'était pas pour moi. Notre rôle est de leur faire gagner encore plus d'argent. Il m'arrivait, comme stagiaire, de passer des dimanches à travailler jusqu'à 4h du matin. Je ne voyais plus ni mon ami, ni les rayons du soleil ». Camille, Mahrez, ou Claire confirment eux aussi que la question de la place laissée à la vie de famille est récurrente dans leurs rangs. « J'ai peur pour ma future vie de mère et d'épouse », confie la première, qui a aujourd'hui 28 ans et déjà une expérience en entreprise. « Pour élever mes enfants, j'envisage sérieusement de revenir vers l'entreprise après quelques années en cabinet. Sauf si je me découvre une passion folle sur le terrain... »

À votre avis, dans quel type de cabinet peut-on le mieux concilier vie personnelle / vie professionnelle ?



- Structure unipersonnelle
- Petite structure (moins de 5 avocats)
- Structure de taille moyenne (5 à 30 avocats)
- Gros cabinet d'affaires français (plus de 30 avocats)
- Cabinet d'affaires d'origine américaine
- Cabinet d'affaires d'origine anglaise
- Cabinet de réseaux multidisciplinaires
- Ne sais pas

## ENQUÊTE

« Je me donne jusqu'à 35 ans pour travailler comme un fou, mais je n'y consacrerai pas ma vie », signale lui aussi Mahrez, étonné d'étonner... Ces élèves, en général, ont beaucoup de mal à se projeter dans l'avenir. Mais ils disent tous vouloir un jour profiter de leur argent si durement gagné pendant quelque temps.

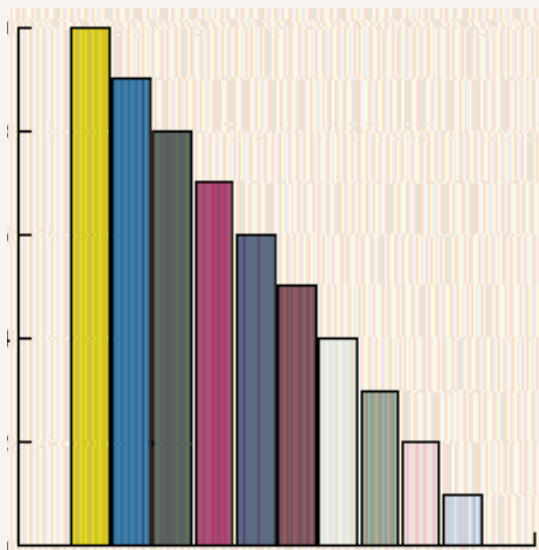
## BARDÉS DE DIPLÔMES

La pression sur les débouchés, naissante dès l'entrée en fac de droit, et plus encore au sortir de l'école, n'est pas sans participer à noircir le tableau. Le droit, colonne vertébrale de la profession, que les jeunes perçoivent d'abord comme l'objectif ultime, devient ensuite à leur yeux un outil au service du monde impitoyable des affaires. Désormais, on ne demande plus aux nouveaux arrivants seulement des connaissances théoriques parfaites mais une véritable connaissance du monde environnant, dans ses aspects économiques, sociaux et politiques.

Ces jeunes le savent qui alignent les diplômes, sous-estimant souvent l'aspect plus subjectif du choix fait par les cabinets. « Aujourd'hui il est courant d'être confronté au CV idéal : CAPA, diplômes d'école de commerce, troisième cycle obtenu à l'étranger dans une université prestigieuse, et parfaite maîtrise d'une ou plusieurs langues. Comment pouvons-nous dire à celui qui réunit tout ça, désolé vous n'avez pas de mentions et nous devons faire un choix ! », s'émeut Agnès Brunel, directrice des ressources humaines de Freshfields.

Poussés par la surenchère, les élèves jugent le double cursus et la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères comme les éléments les plus importants pour décrocher une collaboration. Devant la qualité des stages effectués. Ou la personnalité. Mais sur ce point peut-être sont-ils loin de la réalité car le rôle de cette dernière est loin d'être négligeable

Classez par ordre d'importance les points qui vont faire la différence pour décrocher une première collaboration



- Un double cursus (école de commerce / université de droit par exemple)
- La bonne maîtrise des langues étrangères, et notamment de l'anglais
- Les stages professionnels
- Avoir effectué un/des stage(s) dans un/des cabinet(s) à forte notoriété
- Les contacts personnels
- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle
- La notoriété des universités et des écoles où les diplômes ont été obtenus
- La personnalité
- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle très spécialisé
- Les activités extra-curriculaires (associations, sports, voyages, etc.)

## Pau : 180 avocats, 17 élèves

On compte une trentaine de Centres Régionaux de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) en France. De Strasbourg à Montpellier, de Rennes à Lyon, en passant par Dijon, Limoges ou Clermont-Ferrand, ces écoles ne comptent pas plus d'une centaine d'élèves avocats pour les promotions les plus importantes. Le Conseil national des barreaux a donc décidé de les regrouper par régions. L'école de formation de Pau vit sa dernière année. Petite enclave de 17 élèves, elle verra l'année prochaine ses maigres troupes se disperser entre Bordeaux et Toulouse, deux villes qui se disputent le statut de « capitale régionale ». Elisabeth Montagné est avocate depuis 1977 à Pau. Elle est aussi, depuis deux ans, la directrice des études du CRFPA de la ville. « À ce titre, j'organise les cours, je recrute les intervenants, et j'assure le suivi des élèves à l'école et pendant leur pré-stage », explique-t-elle de son cabinet d'avocats, spécialisé en droit immobilier, droit commercial, droit de la famille, qui regroupe deux associés et deux collaborateurs. « Nos 17 élèves ont des formations différentes : droit public, droit fiscal, DESS de droit des affaires...

Le droit des affaires à Pau recouvre des dossiers de création ou cession de sociétés, de fonds de commerce. « Notre clientèle est différente de celle des grands cabinets d'affaires Parisiens. Nos dossiers concernent des commerçants, des PME, des PMI et quelques grandes sociétés. Nous sommes aussi au plus près des particuliers ».

Pau, qui compte environ 180 avocats, devrait accueillir au sein de ses cabinets quatre ou cinq des élèves de la promotion en pré-stage. « Les autres iront à Bayonne ou Toulouse », précise la directrice. Pour elle, la survie des avocats en province dépend de leur aptitude à se spécialiser et à mieux se répartir les tâches : « Aujourd'hui, si nos jeunes avocats veulent s'en sortir, ils doivent revendiquer des pôles d'activité reconnus par la clientèle, même si évidemment, nous ne pouvons fonctionner de la même manière que les gros cabinets d'affaires parisiens qui travaillent avec des clients internationaux ! ».

« Certains élèves de PAU ont intégré des cabinets parisiens, c'est possible. Mais ils doivent maîtriser de plus en plus les langues étrangères ».

## ENQUÊTE

dans le choix du bon candidat. « L'esprit d'équipe est fondamental chez nous », indique ainsi Agnès Brunel. « Et la personnalité est tout autant prise en compte que les compétences purement techniques. » Car le bon élève ne deviendra pas forcément un bon avocat. « Il faut adapter la technicité du droit à la psychologie », précise de son côté David Préat. « Nous ne travaillons pas avec des dossiers mais avec des clients. »

Chez Clifford Chance, on annonce que 75 % des candidats qui atteignent le stade de l'entretien ne savent pas qui est le président de l'Union européenne. Une méconnaissance rédhitoire pour les associés en charge du recrutement, qui exigent une ouverture sur le monde autant, sinon plus, que des diplômes prestigieux. Gide, par exemple recherche chez ses jeunes recrues des qualités d'autonomie. « Nous devons sentir de nos futurs collaborateurs qu'ils ne recherchent pas un emploi de salarié. Ils doivent savoir intégrer une grosse structure sans y être noyés », signale Xavier de Kergommeaux, associé gérant chez Gide Loyrette Nouel. « Un avocat d'affaires solitaire n'est pas un bon avocat d'affaires ! ».

La recherche d'un simple pré-stage, indispensable à leur cursus, donne souvent aux anxieux postulants un bon avant-goût de ce que sera leur parcours du combattant. Pour les plus chanceux – ou les plus « conformes » au modèle en vogue -, une vingtaine de lettres de candidatures permettra d'accéder à deux ou trois entretiens. Claire, diplômée de la faculté de droit de Poitiers, et fille d'un médecin de campagne, a quant à elle envoyé plus de 60 lettres pour trouver son stage. Et elle n'a reçu que deux propositions d'entretien...

« Je repère les avocats qui m'intéressent dans les forums, et je leur envoie directement mon *curriculum vitae*, sans passer par le directeur des ressources humaines », annonce de son côté Gaël. Car, sur ce marché saturé, chacun veut y aller de son originalité. Pour décrocher le gros lot. « Gros lot » comme « gros cabinet ».

## DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Aujourd'hui, la sociologie du métier d'avocat a changé. Seulement 5 % des étudiants disent avoir grandi dans le milieu et être enfants d'avocats ou de juristes. Alors, pour 75 % des sondés, le stage reste l'élément le plus formateur dans l'apprentissage du métier. « Je n'avais aucune idée de la masse de travail que représentait le quotidien d'un avocat, je l'ai découvert en stage », résume Mahrez.

Les plus chanceux, ou les mieux connectés, allient stages éclectiques et réseau solide, comme Camille, le fils d'artiste, qui a eu la chance d'effectuer, chaque année, un stage dans un cabinet différent, grâce à son oncle, Christophe Pecnard, associé chez Nomos. Dès la première année de droit, Camille passe son temps libre là-bas, comme standardiste, puis documentaliste. « J'y étais environ 30 heures pas semaine, se souvient-il. J'allais assez peu en cours et j'avais le sentiment d'apprendre beaucoup plus sur la profession au contact des avocats. » Aujourd'hui pré-stagiaire chez Jones Day, Camille dit n'avoir pas été surpris par la vie quotidienne en cabinet.

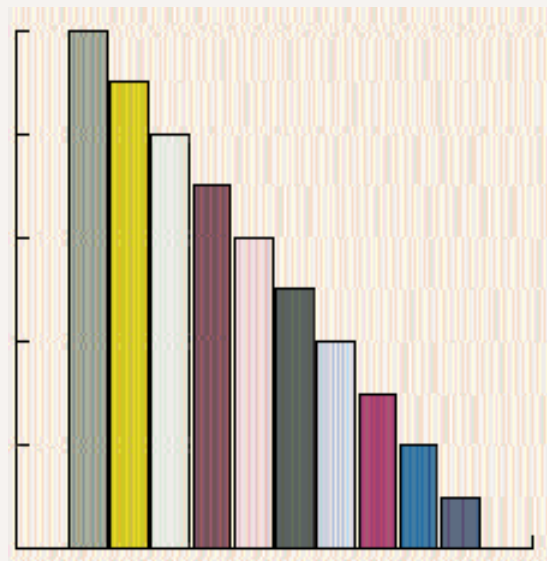
Côté recruteurs, les avis sont partagés : « Nos pré-stagiaires savent très bien rechercher un texte, une jurisprudence mais maîtrisent peu le déroulement de la procédure et n'ont pas d'esprit de synthèse devant un dossier. Ils ne perçoivent pas bien les objectifs à atteindre », témoigne Marie-Anne Gallot Le Lorier. « Ceux qui arrivent chez

nous sont d'excellents juristes », dit, elle aussi, Agnès Brunel. « Mais ils restent des étudiants. La véritable formation se fera au contact de l'associé et des dossiers. »

Reste à voir si demain, ces jeunes seront parvenus à s'adapter à la réalité du terrain. Sans quoi le terrain n'aura d'autre choix que de s'adapter à eux. « Je n'avais pas moi non plus cet objectif de gros cabinet d'affaires en démarrant ma carrière d'avocat », confie David Préat. « Mais, après 10 ans de pratique, devenir associé de Clifford Chance était ce qui correspondait le mieux à mes attentes ».

« La jeunesse, un sale moment à passer avant d'admettre les choses comme elles sont », disait lui aussi Anouilh... □

Classez par ordre d'importance, les points qui feront la différence pour devenir rapidement associé



- |   |  |
|---|--|
| ■ La satisfaction des clients                       | ■ Les activités hors-cabinet (enseignement, associations professionnelles, collaboration à des ouvrages, colloques...) |
| ■ La disponibilité, le temps consacré à sa carrière | ■ Un double cursus (école de commerce/université de droit par exemple)   |
| ■ La personnalité                                   | ■ La notoriété des universités et des écoles où les diplômes ont été obtenus   |
| ■ Les affinités avec les associés dans le cabinet   | ■ Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle spécialisé  |
| ■ Les contacts personnels hors du cabinet           | ■ Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle   |